

SOCIÉTÉ
D'HORTICULTURE

DE
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

V^e VOLUME

n^o 14



FÉVRIER

1874

—
SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. —
M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.
M. Bruiet, secrétaire-général-adjoint.

BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.
MM. de Maintenant et Minguet, vice-présidents.
M. Thirion, secrétaire-général.
M. Sartiaux, secrétaire-général-adjoint.
MM. Cossin et Cagny, secrétaires.
M. Drivière, trésorier.
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.
M. Deshais père, conservateur du matériel.
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Watry. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois.
M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais
père. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de
Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil).
— M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard
(de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am.
de Caix de Saint-Aymour.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis. MM. Tassin,
Deslandes,
Bruxelles, délégués
Barré,
Cosson,
Vinet,

Baron. M. Vramant, président.
Béthisy. M. le D^r Leclercq, prés.
M. Turlin, délégué.
Betz. M. Roblin, président.
Chambly. M. Griffé, délégué.
Chantilly. M. Petit, président.

Crépy. M. Lefèvre, délégué.
Ermenonville. M. Martin, prés
M. Thiénaud fils,
délégué.
Nanteuil. M. N., président
M. Benoît, délégué.
Plailly. M. le D^r Cadier, prés.
M. Chantrier, délégué.
Précy. M. Parain, délégué.
Pont. M. Palmer, président.
M. Laverge, délégué.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 1^{er} FÉVRIER 1874. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOIS.

La séance est ouverte à 2 h. 1/2. Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans modifications. Un membre nouveau est admis à l'unanimité.

Les objets suivants sont exposés sur le Bureau :

1° Par M. Vaudier, jardinier-chef au château de Châalis, quatre pots de cinéraires et huit de primevères de la Chine frangées et à feuilles de fougère, pour lesquels il obtient une *mention très honorable*.

2° Par M. Tassin, un lot de primevères de la Chine variées, auquel il est décerné une *mention honorable*.

3° Par M. Testard, une corbeille de six variétés de camélias en fleurs coupées, qui obtient une *mention honorable*.

4° Par M. Thirion, quatre laitues d'Alger. — *Remerciements*.

5° Par M. Dubarle, jardinier-professeur, pommes Calville, Canada, Pigeon blanc, Reinette grise de Versailles, Azeroly ansé, Reinette Thouin, poires Doyenné d'hiver, le tout provenant du jardin de la Société et destiné à être tiré en loterie. — *Remerciements*.

M. le Président, au nom du Bureau, adresse de sincères compliments aux présentateurs de ces belles plantes, et les signale comme un heureux symptôme du retour de la Société à ses anciennes et bonnes habitudes; puis il donne la parole à M. le Secrétaire-Général, pour le dé-

SHAS



000000003218

pouillement de la correspondance qui se compose des pièces suivantes :

1° Une lettre dans laquelle M. Rothschild, éditeur à Paris, rue des Saints-Pères, annonce l'envoi d'un traité populaire de météorologie de M. Laurencin, intitulé *La Pluie et le Beau temps*, dont il fait hommage à la Société. — Cet exemplaire est remis à M. Bruiet qui se charge d'en faire l'appréciation pour être insérée au bulletin.

2° Une lettre de M. Têtevuide, coutelier à Beauvais, en réponse à une observation faite par M. Dubarle dans la séance du 2 novembre dernier. M. Dubarle ayant fait observer que l'*inciseur Têtevuide* enlevait une bague d'écorce trop large sur les branches de faible diamètre, attendu que l'incision ne doit avoir qu'environ un dixième de la circonférence du sujet, M. Têtevuide annonce qu'il fabrique à cet effet un petit modèle d'inciseur qui opère sur une largeur de 2 1/2 millimètres.

3° Le compte-rendu de l'exposition de septembre de la Société d'horticulture de Pontoise, par M. A. Chantrier.

4° Le catalogue des fraisiers mis en vente par M. Vigneau fils, à Montmorency.

5° Le procès-verbal suivant :

Section de Plailly.

SÉANCE DU 5 JANVIER 1874.

Le renouvellement du bureau a été voté à l'unanimité dans la forme suivante :

Président :	M. LE D ^r CADIER.
Vice-Président :	M. HAMET, aîné.
Secrétaire :	M. HAMET (Constant).
Trésorier :	M. PEAUCELLIER.

La communication des extraits de bulletins ou journaux correspondants, faite alternativement par MM. Thirion et Cabot, donne lieu aux observations suivantes :

M. CABOT s'élève contre l'indication de la plantation de quelques pieds de *chanvre*, dans un carré de *choux*, pour en éloigner les chenilles. — M. THIRION a fait la même observation dans son jardin, seulement il constate que les pieds qui y avaient levé étaient tous femelles (botaniquement parlant, c'est-à-dire destinés à porter la graine) et il se pourrait que ce fut ou le pollen, ou l'odeur propre du chanvre mâle qui eut la propriété signalée par plusieurs observateurs. — M. TESTARD a vu obtenir le même résultat contre les chenilles du chou, au moyen de quelques rameaux de *genêt d'Espagne*, placés çà et là dans un carré. — M. DESLANDES, pour avoir voulu éloigner la *pucette* de ses porte-graine de crucifères, par l'emploi de la *fleur de soufre*, en a complètement brûlé les fleurs. — M. le D^r PIGEUX signale la feuille du *datura stramonium* dont l'infusion aurait, contre tous les insectes, la même efficacité que celle de tabac. — M. DUBARLE a remarqué qu'aucune larve n'attaque l'*œillet d'Inde*, plante à odeur vireuse ; il conseille en conséquence de la semer en grande quantité, pour l'enfouir en fleurs, dans les plate-bandes infestées ; il ne serait pas éloigné de croire qu'il y aurait là un spécifique contre le *phylloxera* de la vigne. — M. DESLANDES pense qu'il faut joindre aux plantes qui repoussent les insectes l'*ageratum* et surtout le *petunia*. — M. DUBARLE confirme ce fait pour le *pétunia* ; lorsqu'il dirigeait le jardin de St-Vincent, c'était dans les corbeilles où il avait cultivé les *pétunias*, que, l'année suivante, il plantait ses *pélargoniums* zonales, et jamais ils n'étaient détruits par les *mans* qui pourtant en

sont très-friands. — A propos de l'effet de certaines plantes sur les insectes, M. DESLANDES expose que souvent il a vu les *abeilles* tomber inanimées en sortant des fleurs de dahlias.

M. le Secrétaire-Général rend compte des décisions prises par le Conseil d'administration de la Société dans sa réunion du 25 janvier dernier. Le Conseil a chargé M. le Président, de faire auprès de l'administration municipale de Senlis, les démarches nécessaires pour qu'il soit procédé, au printemps de 1874, à la destruction des hannetons, et M. le Secrétaire-Général écrira dans le même sens à MM. les Présidents des sections. — Il a désigné, MM. de MARICOURT, VINET, DESHAIS, père, BARRÉ, DOUCET et TESTARD, pour faire partie de la Commission des visites de jardins, et MM. CRÉTENET, DESHAIS, père, et VINET comme membres de la Commission administrative du jardin de la Société. — Considérant la démission de M. Bruiet, des fonctions de secrétaire-général-adjoint, motivée par son éloignement de Senlis, et le zèle et le dévouement qu'il a déployés pendant l'exercice de ces fonctions, remplies par lui pendant les années 1870, 1871, 1872 et 1873, il a, conformément à l'art. 2, § 5 du Règlement, conféré à M. BRUIET le titre de secrétaire-général-adjoint honoraire.

M. Dubarle fait une conférence très intéressante sur la destruction de plusieurs insectes nuisibles aux produits de l'horticulture, notamment de la pyrale du pommier, dont il montre les traces sur des branches, et rappelle que, grâce à ses recherches au moment de la taille, il n'a jamais récolté de pommes véreuses dans le jardin de la Société.

M. le Président annonce que la conférence du 1^{er} mars

prochain sera faite par M. Thirion, et aura pour objet l'application des engrais chimiques à l'horticulture.

Neuf membres nouveaux sont présentés, et la séance est levée à 4 h. 1/2 après le tirage de la loterie.

Membre admis dans la séance du 1^{er} février 1874 :

M. COLLAS (Pierre), jardinier chez madame de Parseval, à Senlis.

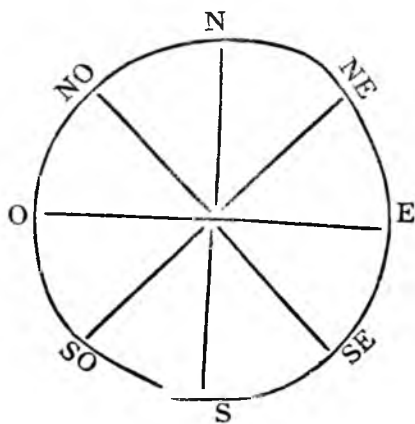
Du moyen d'avoir des fruits à peu de frais, sur un petit espace, et pendant toute la saison des fruits,

PAR M. SARTIAUX, INGÉNIEUR DES PONTS-ET-CHAUSSÉES

Un jardinier éminent, M. Donné, dont le nom est bien connu dans l'Ouest de la France, et qui, depuis 37 ans, dirige avec autant d'habileté que d'intelligence le jardin de la terre de Sourches, appartenant à M. le marquis des Cars, a indiqué et expérimenté le moyen, aussi économique qu'ingénieux, de produire, sur un espace de quelques mètres carrés, et dans toute la saison, des fruits tels que poires, pommes, etc.

Voici en quelques mots la description du système dont j'ai pu constater personnellement les remarquables résultats.

Imaginons la Rose des Vents tracée sur un cercle de 2 mètres de rayon environ, et dont la surface est par conséquent de 12 à 13 mètres carrés.



Imaginons encore 8 plans verticaux ou pans dirigés suivant les diverses orientations de la Rose des Vents ; il est certain que chacun de ces pans reçoit, pendant l'année, une quantité de chaleur qui dépend de l'orientation de ce pan, et qui correspond aux conditions les meilleures pour les diverses natures d'arbres fruitiers et leurs époques de maturité.

Plaçons, par ex. : sur le pan Nord des poires d'hiver telles que : Doyenné d'hiver, beurré Diel, Doyenné d'hiver nouveau ou d'Alençon, Joséphine de Malines, Beurré d'Hardenpont, etc. Maturité Janvier, Mai.

— Sur le pan N. E. : Le beurré d'Aremberg, Colmar Nélis, Bonne de Malines, Passe-Colmar, Comte de Flandre, fondante de Noël, etc., maturité : Janvier.

— Sur le pan E. : Duchesse d'Angoulême, Doyenné Sieulle, Bon Chrétien Napoléon, etc. maturité octobre.

— Sur le pan S. E. : William, beurré d'Amanlis, Bonné d'Ezée, beurré Clairgeau, etc., maturité, septembre et octobre.

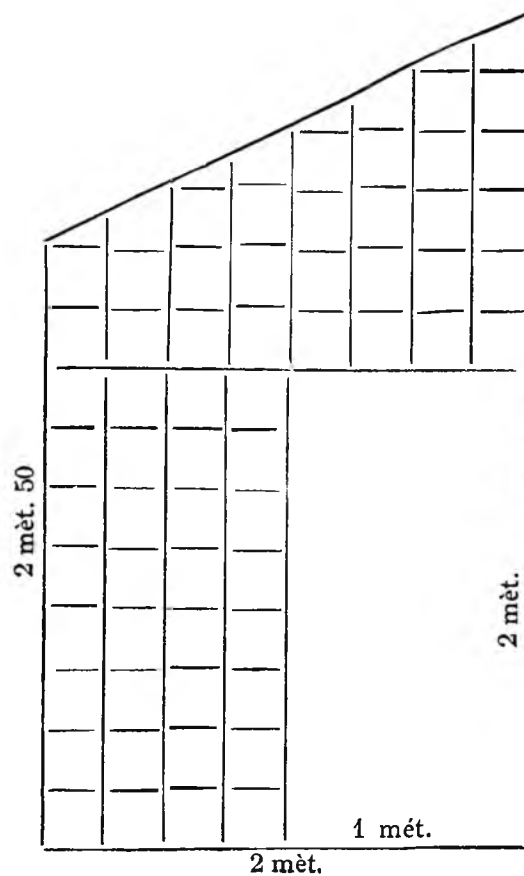
— Sur le pan S. : beurré Giffart, beurré Blanc, co-

lorée de Juillet, fondante de Charneux, etc., maturité, fin Juillet et Août.

— Sur le pan S. O. : le Bézy de Montigny, citron des Carmes, etc., maturité vers septembre et octobre.

— Sur le pan O : le beurré Bachelier, fondante des Bois, figue d'Alençon, Graslin, fondante du Comice, etc., maturité novembre et décembre.

— Sur le pan N. O. : la Royale d'hiver, lieutenant Poi-



tevin, Colmar des Invalides, beurré de Luçon, b. Sterckman's, etc. maturité décemb. et janvier.

Il est évident que chacun de ces pans portera les arbres qui conviennent le mieux à son orientation et que les poires y seront

dans les meilleures conditions pour prospérer. On peut disposer les pans de la façon ci-contre :

Donnons à chaque pan la forme d'un trapèze de 2 m. de base et dont les deux côtés aient 2^m 50 c. et 3^m 50 c. de hauteur, puis couvrons-le d'un treillis à mailles de 0^m 25 c. de côté, sauf un rectangle de 2^m sur 1^m suivant le croquis ci-joint.

Garnissons chacun des montants verticaux de petits poiriers de deux ans environ, orientés ainsi qu'il a été dit plus haut, et faisons courir les branches horizontales sur les pièces horizontales du treillis; puis soudons par approche les extrémités de branche les unes aux autres. Il va arriver que tous les sujets vivront aux dépens les uns des autres au moyen des éléments qu'ils puisent dans le sol et dans l'atmosphère, non chacun pour soi, mais chacun pour tous; par une simultanéité d'efforts communs, le plus fort donnera de sa vigueur au plus faible son voisin, et l'équilibre s'établira parfaitement dans cet arbre unique et multiple à la fois. Quand cet arbre va être assez solide, on va pouvoir supprimer le treillage, qui servira ailleurs à reformer un nouvel arbre. Par l'espace ménagé et non couvert de poiriers, on forme une véritable tonnelle où l'on pourra venir, en toute saison, goûter les fruits de cet arbre étrange.

Voici le prix d'établissement de cette construction :

Poiriers, 48 arbres à 0 fr. 70 c.	33 fr. 60 c.
Poteau en bois.....	7 40
Fil de fer.....	12 »»
	<hr/>
	56 fr. 00 c.

Soit 60 francs en nombre rond.

Au bout de trois ans, le poirier produit 200 poires; il en produira 1,200 ou 1,500 après six ans, s'il est bien

soigné. N'est-il pas évident que le produit aura bien vite couvert la dépense de premier établissement.

M. Donné pratique une taille très-raccourcie, de façon à placer les boutons à fruit près des branches.

Quand un tronc est vieux de trente ans environ, on place de chaque côté de lui deux petits arbres de trois à quatre ans, on les soude par approche aux branches de l'ancien arbre, et on supprime peu à peu l'ancien tronc, de manière à perpétuer, pour ainsi dire, l'arbre, les fleurs et les fruits.

Le mastic à souder dans les greffes-approches se compose de :

1 k.	« Résine.
«	500 Poix de Bourgogne blanche.
1	« Ocre jaune ou rose.
«	500 Cire jaune à frotter.
«	250 Suif.
	<hr/>
3 k.	250

On fait fondre, on met en pâte et on emploie tiède. On peut employer à froid en ajoutant assez de suif pour que le mastic soit mou.

J'ai vu les résultats étonnants obtenus par M. Donné, et j'ai cru utile de faire connaître le procédé de cet habile physiologiste pratique; je m'estimerai heureux si cela peut nous conduire à tenter quelques applications.

SUR LA CHLOROSE DU POIRIER

PAR M. DUBARLE, JARDINIER — PROFESSEUR

La chlorose est une maladie dont le poirier souffre généralement plus que les autres arbres à fruit, et principalement dans les mauvaises terres. Suivant moi, elle

est due aux alternatives de sécheresse et d'humidité. La preuve c'est qu'on ne la voit pas dans les terrains forts, où au contraire les fruits à pépins prospèrent toujours. Mais on peut l'éviter avec la précaution suivante : il s'agit de planter son arbre à 30 centimètres au-dessus du sol naturel, sur butte, même dans les sols les plus arides, qui précisément, quand ils sont calcaires, sont les plus exposés à prendre l'humidité et à la perdre avec une égale facilité.

Il faudra de plus mêler à la terre de la tranchée que l'on aura faite pour la plantation un tiers ou de sablon, ou de gravier de rivière ou de sable de montagne, afin qu'elle s'égoutte facilement pendant les pluies. Cela sera favorable dans les sols de toute nature, et surtout dans les sols pauvres qui sont les plus exposés à la chlorose. A La Chapelle-en-Serval, dans des terres qui, jusqu'à présent, n'avaient porté que des fruits à noyau, tels que prunier et cerisier, j'ai planté des poiriers et pommiers avec les précautions que je viens d'indiquer, et les arbres sont aujourd'hui parfaitement bien portants.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

Culture du pissenlit à cœur plein, par M. DELAVILLE.

— Chacun connaît la multiplication par semis, et les résultats obtenus par la culture en pleine terre, ou sur couches, qui fournit ce précieux produit de décembre en mai; chacun sait aussi que le semis d'une plante épurée fournit des échantillons, pour la plupart, de la grosseur d'une belle chicorée maraîchère. Mais que de fois n'avons-nous pas entendu reprocher au semis son incons-

tance, sa lenteur à donner, la même année, ces plantes énormes que l'on obtient par un semis précoce, pris sur des plantes ayant tous les caractères de la race typique. Ce reproche, trop souvent mérité, nous ayant frappé, nous avons voulu que la plante la plus belle de notre carré fut, à elle seule, la mère de la race future, et nous lui avons demandé de 90 à 100 jeunes pieds qu'elle nous a fournis généreusement. Chacun d'eux est aussi fort, aussi franc que la mère elle-même, c'est-à-dire qu'il est bien le pissenlit à cœur plein, à belle et large dentelure bien détachée qui fait nommer cette race la *dent de lion*, avec un collet portant de 15 à 20 bourgeons radicaux, ce qui donne à la plante un ensemble bien garni, du volume de la plus belle chicorée ou de la plus belle scarole. Cette multiplication est facile et se résume en quelques mots : on déchausse le pied mère après la cueille de la deuxième récolte, comme cela se pratique pour l'artichaut; on détache à la serpette *tous les œilletons* avec un talon, c'est-à-dire avec un fragment de racine qui relie l'œilleton au collet principal de la mère; on rehausse cette plante décapitée avec une légère couche de 0,01 cent. de vieux terreau ou de sable, et on attend; puis on plante les œilletons détachés à une distance de 0,45 cent. en quinconce parmi des laitues palatines, romaines de printemps, etc., mieux encore parmi des planches d'ognons blancs ou d'ognons-ciboules. Après trente ou quarante jours, selon la douceur de la température, on voit notre plante décapitée surmontée d'une légion d'enfants, quelquefois 30 ou 40, et qui sortent de sa souche et autour de la partie tronquée. On l'arrache alors avec toutes ses racines, on œilletonne de nouveau ses jeunes bourgeons qui doivent avoir de 5 à 8 feuilles, et on les plante à

0,45 cent. à la suite des premiers nés. On revient ensuite à la mère; elle doit produire encore des rejetons jusqu'à l'extrémité de ses racines, qu'on coupe par tronçons de 0,05 à 0,08 cent. de longueur, qu'on enjauge près à près et debout dans le terreau d'une couche chaude de 12 à 15 degrés, soit à l'air, ou mieux sous cloches badigeonnées d'un lait de chaux. L'extrémité supérieure des racines est recouverte de 0,01 cent. seulement de terreau. Il suffit ensuite de 25 à 30 jours pour avoir autant de pieds qu'on a enterré de fragments de racine de cette mère généreuse, qui laisse ainsi une centaine des siens pour perpétuer sa race. Quand les enfants, surtout les aînés, sont seuls à occuper la planche, ils ont besoin d'un serfouage, d'un paillis et d'un peu de purin, ou autre engrais liquide, qui ne sera mis que par un temps humide, seul moment où les engrais doivent être distribués.

(Société d'horticulture de Beauvais.)

*
**

Moyen de rendre le bois incorruptible. — Prenez de l'huile de lin cuite, et délayez-y du poussier de charbon, jusqu'à ce qu'elle ait la consistance d'une couleur préparée pour la peinture. Passez sur le bois des piquets une couche de la peinture ainsi préparée, et un homme, quel qu'il soit, ne vivra pas assez pour voir ce bois pourrir. Des piquets de bois mou préparés de cette manière, après être restés pendant sept années en terre, ont été trouvés aussi sains que lorsqu'on les y avait mis. Il faut seulement avoir la précaution de faire avec du bois bien sec les piquets qu'on se propose de recouvrir avec cette poussière de charbon.

(Société centrale d'horticulture de France).

Ordre du jour de la Séance

DU 1^{er} MARS 1874.

Ouverture de la Séance à 2 h. de l'après-midi.

Adoption du procès verbal.

Admission de neuf Membres nouveaux.

Dépouillement de la correspondance

Communication des décisions du Conseil d'administration.

Rapport de la commission permanente sur les produits exposés.

Conférence par M. Thirion sur l'emploi des engrais chimiques en horticulture.

Tirage de la loterie.

La réunion du Conseil d'administration aura lieu le DIMANCHE 22 FÉVRIER, à 3 heures très-précises de l'après-midi, dans l'une des salles de l'Ancien Évêché.

ART. 6. du Règlement : Tout membre de la Société qui voudra cesser d'en faire partie devra donner sa démission, par écrit, au Président de sa section, en temps utile pour qu'elle puisse être transmise au Secrétaire-général avant le 15 Janvier suivant.

Leçons d'Horticulture

MARS 1874. — TAILLES D'HIVER.

<i>Senlis :</i>	Dimanche 1 ^{er} , à midi 1/2, au jardin de la Société.
<i>La Chapelle :</i>	Lundi 2, à 10 h. du matin, chez M. Lecocq-Duménil.
<i>Plailly :</i>	Lundi 2, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Montlèveque :</i>	Dimanche 8, à 8 h. du matin, chez M. Brochon.
<i>Nanteuil :</i>	Dimanche 8, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Chantilly :</i>	Mercredi 11, à 9 h. du matin, à la Mairie.
<i>Chambly :</i>	Mercredi 11, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Crépy :</i>	Dimanche 15, à 10 h. du matin, à la mairie.
<i>Betz :</i>	Dimanche 15, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Rully :</i>	Jeudi 19, à 10 h. du matin, chez M ^{me} Fruchin.
<i>Béthisy :</i>	Jeudi 19, à 3 h. de l'après-midi, à la mairie.
<i>Fleurines :</i>	Dimanche 22, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
<i>Pont-Ste-Maxence :</i>	Dimanche 22, à 2 h. de l'après-midi, chez M. Palmer.
<i>Ermenonville :</i>	Jeudi 26, à 9 h. du matin, à la mairie.
<i>Silly-le-Long :</i>	Jeudi 26, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.